

20 AOUT 2002

KLÖCKNER DISTRIBUTION INDUSTRIELLE

L.N.P.I.

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au Capital 22.587.800 €

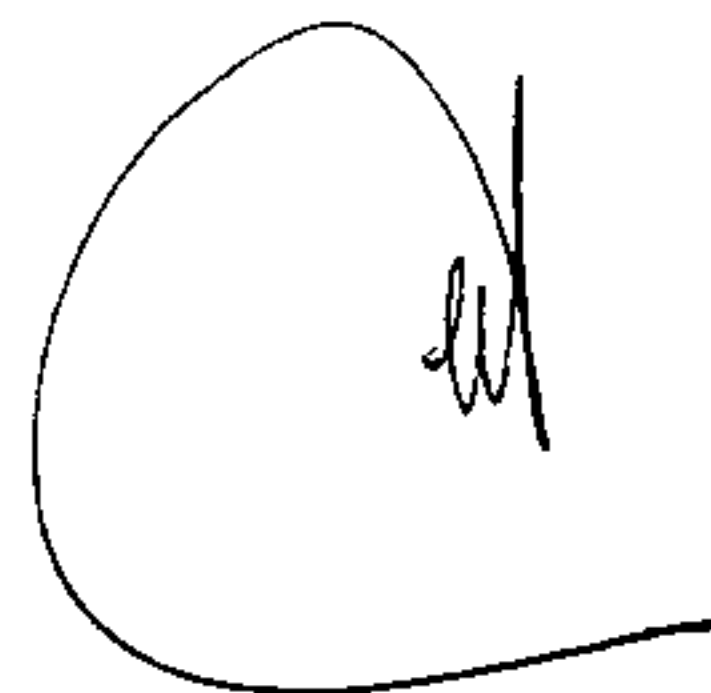
Siège Social : 173-179, boulevard Félix-Faure – AUBERVILLIERS

542 086 350 RCS BOBIGNY

12033

**PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES
REUNIE A TITRE EXTRAORDINAIRE LE 10 JUIN 2002**

EXTRAIT



L'an deux mille deux,

Le 10 juin, à dix heures,

COPIE CERTIFIEE CONFORME

Les actionnaires de la société KLÖCKNER DISTRIBUTION INDUSTRIELLE, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, se sont réunis au siège social en Assemblée Générale ORDINAIRE tenue à titre Extraordinaire.

Chaque actionnaire a été convoqué par lettre adressée le 23 mai 2002.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émargée par les membres de l'Assemblée, tant en leur nom qu'en qualité de mandataires.

En l'absence de Monsieur Vahid ALAGHBAND, Président du Conseil de Surveillance, la séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Nicolas UEBERECKEN, lequel invite l'Assemblée à se pourvoir d'un Président de séance.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée désigne Monsieur Scott MACDONALD pour présider la séance.

Monsieur Nicolas UEBERECKEN, et Monsieur Derrick NOE, les deux actionnaires représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction, sont appelés comme scrutateurs.

Monsieur Christian HATTE est désigné comme secrétaire.

.....

Première résolution

.....

L'Assemblée générale décide de nommer en qualité de membres du Conseil de Surveillance de la Société,

* Monsieur Scott MACDONALD, domicilié, 2 St Helens Grove - Sandal - Wakefield WF2 6RR - Yorkshire (Grande-Bretagne) en remplacement de Monsieur Vahid ALAGHBAND, démissionnaire de ses fonctions de Président et de membre du Conseil de Surveillance, pour convenances personnelles, pour la durée du mandat restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2001,

Monsieur MACDONALD ayant, dès avant sa nomination, déclaré renoncer à ses fonctions de Président et de Membre du Directoire de la Société,

* Monsieur Derrick NOE, domicilié, Friedenstraße 6, 40667 MEERBUSCH (Allemagne) en remplacement de Monsieur Roland STRAßBURGER, démissionnaire de ses fonctions de membre du Conseil de Surveillance, pour convenances personnelles, pour la durée du mandat restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2001,

* Monsieur Peter RINGSLEBEN, domicilié Weg zur Platte 40, 45133 ESSEN (Allemagne) en remplacement de Monsieur Hassan ALAGHBAND, démissionnaire de ses fonctions de membre du Conseil de Surveillance, pour convenances personnelles, pour la durée du mandat restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2002,

* Monsieur Jacques DHAM, domicilié, 3, rue du Midi – 51220 MERFY en remplacement de Monsieur Jean-Louis BENOIST, démissionnaire de ses fonctions de membre du Conseil de Surveillance, pour convenances personnelles, pour la durée du mandat restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2001.

.....

Le Conseil de Surveillance sera désormais composé comme suit :

- Monsieur Scott MACDONALD,
- Monsieur Derick NOE,
- Monsieur Peter RINGSLEBEN,
- Monsieur Jacques DHAM,
- Monsieur Nicolas UEBERECKEN.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Deuxième résolution

L'assemblée des actionnaires donne tous pouvoirs aux porteurs de copies ou d'extraits du présent procès-verbal en vue d'accomplir toutes formalités légales et réglementaires de publicité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les membres du bureau après lecture.

« Extrait certifié conforme à l'original »

Klöckner Distribution Industrielle

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au Capital de 22.587.800 €

Siège Social : 173-179, boulevard Félix-Faure
93300 AUBERVILLIERS

542 086 350 RCS BOBIGNY

COPIE CERTIFIEE CONFORME



PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 10 JUIN 2002

EXTRAIT

Le Conseil de Surveillance de la société Klöckner Distribution Industrielle s'est réuni au siège social le 10 juin à 10 heures, à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire réunie à titre Extraordinaire ce même jour, sur convocation de Monsieur le Président et d'un commun accord des Membres, afin de délibérer sur les points de l'ordre du jour exposés ci-après.

Etaient présents :

Monsieur Scott MACDONALD,
Monsieur Derrick NOE,
Monsieur Peter RINGSLEBEN,
Monsieur Jacques DHAM,
Monsieur Nicolas UEBERECKEN.

Etait absent excusé :

KPMG S.A. – Commissaire aux comptes de la Société.

Assistaient également au Conseil :

Monsieur Philippe MULLER,
Monsieur Christian HATTE.

Le Conseil réunissant la présence effective de plus de la moitié de ses membres en fonction peut valablement délibérer.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Scott MACDONALD en sa qualité de Membre du Conseil de Surveillance.

.....

2 – NOMINATION DE SCOTT MACDONALD EN QUALITE DE PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

RAPPEL DE LA DEMISSION DE SCOTT MACDONALD DE SES FONCTIONS DE PRESIDENT ET DE MEMBRE DU DIRECTOIRE

Le Conseil de Surveillance nomme Monsieur Scott MACDONALD en qualité de Président du Conseil de Surveillance de la SA Klöckner Distribution Industrielle, à effet de ce jour, pour la durée de son mandat de membre du Conseil de Surveillance, soit jusqu'à l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2001.

Monsieur Scott MACDONALD accepte les fonctions qui lui sont confiées.

.....

Il est rappelé que Monsieur Scott MACDONALD, dès avant sa nomination en qualité de membre du Conseil de Surveillance, a conformément à la loi, déclaré renoncer à ses fonctions de Président et de Membre du Directoire de la Société.

3 – NOMINATION DE DERRICK NOE EN QUALITE DE VICE-PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le Conseil de Surveillance nomme Monsieur Derrick NOE en qualité de Vice-Président du Conseil de Surveillance de la SA Klöckner Distribution Industrielle, à compter de ce jour, pour la durée de son mandat de membre du Conseil de Surveillance, soit jusqu'à l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2001.

Monsieur Derrick NOE accepte les fonctions qui lui sont confiées.

.....

4 – CONFIRMATION DU MANDAT DE PHILIPPE MULLER EN QUALITE DE MEMBRE DU DIRECTOIRE ET DE CHRISTIAN HATTE EN QUALITE DE MEMBRE DU DIRECTOIRE ET DIRECTEUR GENERAL ET NON REMPLACEMENT DU MEMBRE DEMISSIONNAIRE

Le Conseil de surveillance confirme le mandat de Philippe MULLER en qualité de Membre du Directoire, et le mandat de Christian HATTE en qualité de Membre du Directoire et Directeur Général.

Le Conseil de Surveillance en conformité avec les statuts, décide de porter désormais le nombre de membres du Directoire à deux, contre trois précédemment.

5 – NOMINATION DE PHILIPPE MULLER EN QUALITE DE PRESIDENT DU DIRECTOIRE

Le Conseil de Surveillance nomme Monsieur Philippe MULLER en qualité de Président du Directoire de la SA Klöckner Distribution Industrielle, à effet de ce jour, pour la durée de son mandat de membre du Directoire, soit jusqu'au 12 novembre 2002.

Monsieur Philippe MULLER accepte les fonctions qui lui sont confiées.

.....

Il est en conséquence mis fin aux fonctions de Directeur Général de Monsieur MULLER.

6 – NOMINATION DE CHRISTIAN HATTE EN QUALITE DE VICE-PRESIDENT DU DIRECTOIRE

Le Conseil de Surveillance nomme Monsieur Christian HATTE en qualité de Vice-Président du Directoire de la SA Klöckner Distribution Industrielle, à effet de ce jour, pour la durée de son mandat de membre du Directoire, soit jusqu'au 12 novembre 2002.

Monsieur Christian HATTE accepte les fonctions qui lui sont confiées.

Monsieur Christian HATTE conserve ses fonctions de Directeur Général de la Société.

.....

Le Conseil de Surveillance donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent Procès Verbal, à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales et réglementaires du Publicité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 13h00.

.....

« Extrait certifié conforme à l'original »